



Mise en disponibilité d'office

Par **Lyxis**, le **20/12/2018** à **19:13**

Bonjour.

A la fin de mon congé maladie de 1 an, la commission médicale a demandé un reclassement médical. Je suis fonctionnaire territorial. J'ai donc contacté le service reclassement qui m'informe que je suis mise en disponibilité d'office jusqu'à que je trouve un poste. Sachant que ce reclassement a été demandé depuis 6 mois (avant la commission) par le médecin de prévention et l'expert mandaté par la mairie.

Je conteste cette mise en disponibilité, mais la DRH reste sur ses positions. Cela m'affecte énormément d'autant plus que je suis reconnue travailleur handicapé.

Merci pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **20/12/2018** à **19:59**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **Lyxis**, le **20/12/2018** à **22:06**

Merci pour votre réponse. Je l'ai déjà fait. Du coup je me rapproche d'un avocat. Car toutes mes demandes auprès de l'administration restent sans réponse.